



REPENSER L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Une des difficultés observées aux prémises de l'institutionnalisation des pratiques de recherche participative fut de constater que les critères classiques d'évaluation des projets de recherche ne permettaient pas de valoriser leur pertinence sociale de co-construction des savoirs. Cela constitue un frein important pour la reconnaissance de la recherche participative comme modèle pertinent de production de nouveaux savoirs et pour l'exploration de nouveaux champs de recherche. Si des grilles d'évaluation ont pu être élaborées dans des champs de recherche particuliers, tels que les modèles agricoles ou l'aménagement du territoire¹, il n'existe pas aujourd'hui de cadre d'évaluation stabilisé (critères et modalités d'évaluation ; profil des évaluateurs) pour les démarches de co-construction des savoirs s'inscrivant en recherche participative.

Dans le cadre des travaux que Sciences Citoyennes avait menés en 2012-2013 sur l'état des lieux de la recherche participative en France², l'association avait mis en lumière l'intérêt d'élaborer une grille d'évaluation multicritères quantitative et qualitative des projets de recherche participative. Depuis, elle a poursuivi cette piste en cherchant à développer cet outil indispensable tout en le situant plus largement dans le processus de programmation de la recherche. S'appuyant sur une étude bibliographique et des pratiques déjà existantes en matière d'évaluation, cette synthèse présente les premiers éléments tirés d'une réflexion que l'association a engagée sur l'évaluation des projets de recherche participative qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de financement.

Cadre général

L'étude menée en 2015 par Sciences Citoyennes, soutenue financièrement par la Fondation de France, présente un contenu moins général et plus technique que notre précédente étude publiée en 2013 dont l'objectif était de produire un état des lieux de la recherche participative en France. Cette dimension plus opérationnelle nous incite à privilégier une diffusion des résultats obtenus sous forme de synthèses :

>> Synthèse n°1

Vers une plateforme en ligne sur la recherche participative ?

>> Synthèse n°2

Repenser l'évaluation de la recherche participative

Le rapport complet est accessible sur demande.

¹ Gouttenoire L., Tavernier M., Cournut S., Hostiou N., Houdart M. et Lardon S. (2014), « Faciliter les échanges entre les chercheurs sur les projets de recherche participative : proposition d'une grille d'analyse », *Cahiers Agricultures*, Vol. 23, n° 3, mai-juin 2014, pp. 205-212.

² Fondation Sciences Citoyennes (2013), *La recherche participative comme mode de production de savoirs. Un état des lieux des pratiques en France*, Rapport pour la Fondation de France, coordonné par Storup B., 91 p.
URL : <http://sciencescitoyennes.org/recherche-participative-ou-en-est-on/>

Pistes de réflexion pour l'évaluation des projets de recherche participative inscrits dans le cadre d'appels à projets

>> Partager les critères d'évaluation dans l'appel à projet

Les critères d'évaluation devront être communiqués aux potentiels porteurs de projets. La composition du dossier de candidature nécessite d'avoir accès à des éléments structurants, à un certain cadrage. Pour obtenir que les porteurs de projets détaillent les caractéristiques du projet considérées comme prioritaires par l'évaluateur, la mise à disposition d'un canevas et l'explicitation des notions utilisées et des méthodologies attendues dans l'appel à projets éviteraient toute ambiguïté sur l'objet du dossier. Le canevas mis à disposition des porteurs de projets pourrait être accompagné d'une note synthétique explicitant les attendus. Ces dispositions permettraient de s'assurer que les partenaires du projet soumis se retrouvent sur une vision partagée des objectifs et des modalités pratiques qu'ils se sont définis, garantissant ainsi la démarche de co-construction des savoirs.

>> Élaborer une étape de co-construction des projets en amont de la soumission à un appel à projets

Tel qu'il avait été identifié dans les conditions de mise en œuvre de la recherche participative, le temps de la rencontre entre partenaires du projet est primordial. Il importe qu'il soit laissé un temps nécessaire pour que, les différents langages s'appréhendant, les partenaires puissent parvenir à une formulation de la problématique et des questions de recherche inhérentes qu'ils se soient appropriés. Pour évaluer l'adéquation entre les pré-projets et les objectifs du bailleur et consolider les liens entre les futurs partenaires avant l'engagement des travaux de recherche, il peut être envisagé une phase préliminaire. Elle s'appuierait sur un dispositif de mise en relation entre parties prenantes facilitant la co-construction du projet et financé après sélection sur la base d'une lettre d'intention. Le projet serait ensuite soumis dans le cadre d'un appel à projets établissant comme critère impératif de validité la co-construction des savoirs. Cette étape préliminaire permettrait de donner leur chance à de nouveaux porteurs de projets et de ne pas privilégier des partenariats regroupant toujours les mêmes réseaux d'acteurs.

>> Évaluer la phase de co-construction du projet de recherche

Cette démarche, bien qu'elle diverge radicalement du modèle classique de conduite d'un projet de recherche, a déjà été identifiée comme étant un modèle en accord avec les principes au fondement de la recherche participative. L'évaluation, qu'elle soit *ex ante* ou *ex post*, pourrait donc intégrer des critères permettant d'observer dans quelles conditions le projet évalué a pu être préparé en amont et construit de manière collaborative. Si l'on souhaite appliquer ce type de co-construction de projets en deux temps, il peut alors être nécessaire d'envisager l'élaboration d'une évaluation *ex ante* en deux temps.

>> Former des comités d'évaluation multi-acteurs

Outre la question complexe des modalités d'évaluation des projets de recherche participative, mettre en place un système d'évaluation nécessite de soulever également la question du pilotage de cette évaluation. On peut ici songer à la constitution d'un groupe évaluateur pluraliste. Le développement d'une évaluation participative nécessite alors, à l'instar d'un collectif de recherche, de bénéficier d'un temps de rencontre servant notamment à élaborer un processus d'évaluation en des termes communs. Néanmoins, pour que cette évaluation participative soit rendue possible, il doit être reconnu *un droit de regard de non-spécialistes sur le travail* produit dans le cadre des projets de recherche. Tout comme les critères d'évaluation doivent s'attacher à identifier la diversité des objectifs des partenaires d'un projet de recherche et leur atteinte, il importe que l'instance évaluatrice se compose d'acteurs d'une diversité de profils, notamment de non-chercheurs.

>> Évaluer les impacts sur le temps long (définir les modalités d'évaluation lors du *temps 2* de l'évaluation *ex post*)

Il semble pertinent de réfléchir à la conception d'un dispositif d'évaluation permettant d'observer les résultats et effets, non plus à très court terme (à la fin du projet), mais à moyen terme (un ou deux ans après la fin du projet). On peut ici s'appuyer sur l'identification d'un quatrième temps d'évaluation dans le rapport *Evaluating Projects of Public Engagement with Research and Research Engagement with Society* (2014), du projet européen PERARES.

>> Étudier la faisabilité d'une démarche itérative dans l'utilisation de la grille d'évaluation

Une grille d'évaluation ne peut pas s'envisager en-dehors du cadrage programmatique défini par le porteur du programme de recherche. Pour autant, considérer la programmation de manière itérative implique de construire une évaluation qui puisse faire émerger l'apport de certains résultats obtenus non prévus en amont du programme. De ce point de vue, les décisions et les modalités d'évaluation aux différents moments de la programmation de la recherche peuvent connaître des modifications en cours de processus. Étant donné la difficulté de mise en place d'un tel processus, une étude de faisabilité apparaît nécessaire.

>> Proposer l'auto-évaluation par les partenaires du projet

Afin que le processus d'évaluation puisse être utile aux partenaires du projet de recherche, il a été envisagé qu'une partie de la démarche se fonde sur la réalisation de l'évaluation par les partenaires eux-mêmes afin qu'ils puissent notamment envisager des inflexions au moment des étapes intermédiaires du projet. Des outils ont été conçus pour permettre la mise en œuvre d'une auto-évaluation dans le cadre de projets en co-construction des savoirs. Il serait intéressant que soient entreprises des études complémentaires sur la faisabilité et la pertinence d'un tel outil dans le cadre de projets de recherche participative. Ainsi, une autre manière de donner toute leur place aux partenaires des projets dans l'évaluation serait de proposer que la grille d'évaluation des projets comporte des critères qu'ils auront eux-mêmes définis et renseignés.

>> Observer l'évolution du projet de recherche

Tel que l'a introduite le programme REPERE, il pourrait être mis en place une animation dans chacun des projets de recherche par l'intermédiaire d'un *tiers-veilleur*. Un des apports qu'offrirait un tel dispositif serait de prendre en considération la dimension dynamique de la collaboration entre partenaires du projet, mais également l'évolution des objectifs. C'est une position privilégiée au cœur des projets en train de se faire sur laquelle pourrait s'appuyer leur évaluation.

La recherche participative selon Sciences Citoyennes

Pratiques d'implication d'acteurs de la société civile organisée et non marchande dans des processus de recherche scientifique. Cette implication se caractérise par une mise en collaboration des utilisateurs de la recherche avec les chercheurs académiques aux différents stades du projet de recherche, de la co-construction de la problématique en amont jusqu'à la diffusion des résultats en aval, en passant par la définition des protocoles de recherche, le recueil des données et leur analyse.

Si toute recherche participative ne nécessite pas par nature une implication maximale des non-chercheurs, celle-ci doit être recherchée autant qu'elle est pertinente pour les objectifs partagés du projet de recherche. Les finalités d'une telle collaboration sont, par la co-construction de nouveaux savoirs, de faire avancer la recherche scientifique par la valorisation de résultats originaux et de répondre à des problématiques rencontrées par les acteurs non-chercheurs impliqués qui peuvent correspondre à des sujets de recherche orphelins.

La recherche participative constitue un moyen de faire évoluer en profondeur le rapport Sciences-Société car elle met en exergue la reconnaissance de la légitimité des savoirs profanes détenus par le *tiers-secteur scientifique* mais également les enjeux liés à la responsabilité des chercheurs et à la programmation de la recherche.

Projet
soutenu par

Fondation
de
France




Sciences Citoyennes

38 rue Saint Sabin
F75011 Paris - France
tél. +33 (0)1 4314 7365

<http://sciencescitoyennes.org>

@ contact@sciencescitoyennes.org

 /fondationsciencescitoyennes

 @fsc_infos